

Correspondre en Nouvelle-France : toute une aventure!

Jeannette Monk

Numéro 53, printemps 1998

L'idée d'indépendance au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7972ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Monk, J. (1998). Correspondre en Nouvelle-France : toute une aventure!
Cap-aux-Diamants, (53), 49–49.

Correspondre en Nouvelle-France : toute une aventure!

La technologie a permis de simplifier et continue de simplifier considérablement la communication dans le monde. Malgré ces progrès, il nous arrive encore de nous plaindre du télécopieur qui ne fonctionne pas correctement, d'un collègue qui ne répond pas instantanément à notre courrier électronique ou ne retourne pas notre appel le jour même. En fait, la technologie moderne nous a bien gâtés si l'on considère les démarches auxquelles devaient se livrer les habitants de la Nouvelle-France pour communiquer sur de longues et même parfois sur de courtes distances.

Les habitants de la Nouvelle-France faisaient face à des difficultés qui devaient paraître insurmontables pour communiquer avec la France, mais ils étaient persistants comme en témoigne le volume de correspondance qu'ils ont laissé. Marie de l'Incarnation à elle seule, par exemple, a écrit plus de 12 000 lettres.

D'abord, la majorité des habitants ne savent ni lire ni écrire, de sorte que nombre d'entre eux doivent trouver quelqu'un pour rédiger leur missive, ce qui n'est pas de tout repos surtout en région rurale.

Le matériel d'écriture, notamment le papier, est souvent rare à l'époque. Si on décide de l'acheter, il est la plupart du temps cher et difficile à trouver surtout encore pour les habitants de la campagne.

Pour ce qui est des autres éléments nécessaires à l'écriture, les rémiges de plume d'oie sont relativement simples à obtenir, et lorsqu'on n'en a pas, d'autres types de plumes peuvent être utilisés. L'encre, bien que chère, peut être fabriquée à partir de quelques recettes dont la suivante : deux volumes de suie, un volume de gomme arabique, ajouter de l'eau et laisser reposer pendant deux jours. La cire à cacheter peut être soit achetée, soit fabriquée à la maison, à moindre coût, et on n'a besoin que d'une très faible quantité de cire pour sceller une lettre.

En cas de pénurie d'un élément en particulier, les utilisateurs font preuve d'ingéniosité afin d'éviter le gaspillage et de préserver la provision, de sorte qu'une seule feuille de papier suffit souvent pour la rédaction d'une lettre.

Les erreurs peuvent être rayées ou grattées à la surface du papier. Pour les corriger, un petit instrument muni d'une lame

sert à soulever l'encre de la surface du papier.

Les lettres sont souvent écrites sur une feuille de papier qu'on plie en deux pour créer quatre faces. On numérote chaque face de façon à écrire sur les trois premières et à laisser vierge la quatrième qui constitue l'extérieur de la lettre où on inscrit le nom et l'adresse du destinataire. Une fois pliée, la lettre mesure environ 7 cm x 10 cm. Pour ménager le papier, en plus d'écrire horizontalement de haut en bas de la feuille, on la tourne et ensuite on écrit en diagonale, habituellement au moyen d'une encre de couleur différente.

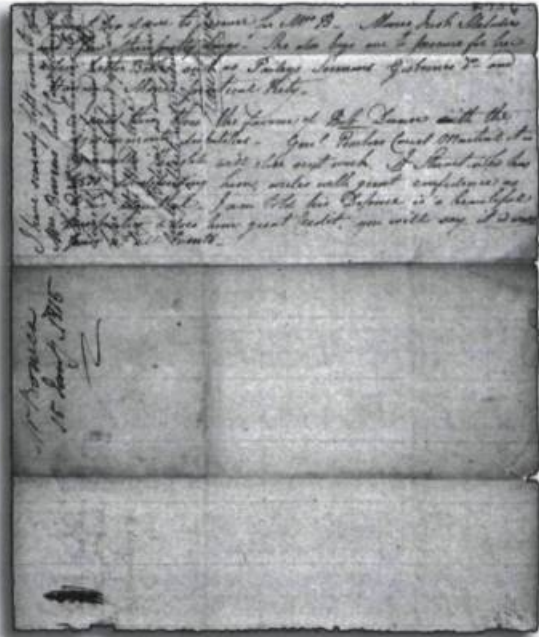
L'adresse, telle qu'on la connaît aujourd'hui, n'existe pas dans les années 1700. Pour envoyer une lettre, il suffit d'indiquer le nom du destinataire et la ville où il habite ou la ville la plus près si le destinataire vit en région rurale.

L'inexistence d'un système postal structuré constitue un autre obstacle majeur à la communication en Nouvelle-France. Elle est surtout accablante pour les personnes qui ne vivent pas dans les grands établissements dotés d'un port ou qui n'ont pas un accès facile à un port au moyen d'une rivière. Pour les habitants des régions rurales de la Nouvelle-France, l'envoi de la missive, qui succède à la rédaction, est une tâche encore plus décourageante vu l'absence de garantie que celle-ci parviendra au destinataire souhaité.

Si l'expéditeur ne peut se rendre en ville, il doit confier la lettre à une autre personne ou, plus vraisemblablement les lettres, puisque le courrier ne traverse l'Atlantique qu'à la fin de l'été ou au début de l'automne. Puis, si la ville en question n'a pas un accès direct au port, le courrier est de nouveau confié à une personne qui veille à son arrivée jusqu'à destination. Les navires qui s'apprentent à faire un voyage transatlantique placent souvent un panier sur le quai pour cueillir les lettres et les colis. De l'autre côté de l'océan, le même panier est de nouveau placé à quai où le courrier est ramassé.

Si le destinataire de la lettre ne vit pas dans la ville portuaire où le courrier est déposé, les arrangements pour la livraison demeurent la responsabilité de l'expéditeur ou du destinataire. Une des deux parties, ou les deux, doivent s'occuper de trouver quel-

qu'un pour ramasser ou livrer le courrier voyageant de part et d'autre de l'océan. Si on a pris les dispositions nécessaires pour faire livrer le courrier par messenger, le destinataire doit payer des frais sur réception – le précurseur du service des envois contre



Lettre d'une page, non pliée, montrant la face réservée à l'adresse.

(Archives nationales du Canada, MG 23 GII 10, vol. 5, p. 2456).

remboursement. Il faut attendre l'invention du timbre, en 1840, pour voir l'expéditeur payer pour la livraison d'une lettre. Enfin, après plusieurs mois, voire des années dans certains cas, la lettre se rend à destination.

Il vous arrivera sans doute bientôt de rédiger à la hâte un bref message par courrier électronique destiné à un collègue à l'autre bout du monde, de le soumettre au correcteur d'orthographe et de cliquer sur le bouton «envoyer». Ou encore, vous écrirez vos vœux des Fêtes à un parent, glisserez votre carte dans l'enveloppe adressée et collerez votre timbre, confiant qu'elle arrivera à destination en moins d'une semaine. Quand on y pense bien, on réalise que l'action d'écrire en Nouvelle-France était un art et même souvent une science, tous deux bien compliqués. ♦

Jeannette Monk
Musée canadien de la poste